

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

20 novembre 2025

## PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° II-3472

présenté par  
Mme Cathala

-----

**ARTICLE 49****ETAT B****Mission « Justice »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Justice judiciaire	0	0
Administration pénitentiaire	0	4 000 000
Protection judiciaire de la jeunesse	0	0
Accès au droit et à la justice	4 000 000	0
Conduite et pilotage de la politique de la justice	0	0
Conseil supérieur de la magistrature	0	0
<b>TOTAUX</b>	4 000 000	4 000 000
<b>SOLDE</b>	0	

### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Les espaces de rencontre médiatisés permettent d'assurer le maintien du lien entre un enfant et l'un de ses parents dans des conditions sécurisées, c'est-à-dire dans un lieu tiers, avec des professionnels.

Or, le maillage territorial de ces espaces n'est pas satisfaisant : 14,6 % de la population vit à plus de 30 minutes d'un espace de rencontre, et certains départements n'ont qu'une structure.

Le présent amendement propose donc d'allouer 4 millions d'euros supplémentaires aux associations qui gèrent ces structures, pour améliorer le maillage territorial.

En conséquence, le présent amendement abonde l'action 4 Médiation et espaces de rencontre du programme 101 à hauteur de 4 millions d'euros en AE et CP, et ponctionne à hauteur du même montant l'action 1 Garde et contrôle des personnes placées sous main de justice du programme 107 Administration pénitentiaire, dotée de 3,9 milliards d'euros.